



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Des-ecologistes-sont-hostiles-a-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Des écologistes sont hostiles à la construction à Cadarache du réacteur ITER**

5 décembre 2003

## Des écologistes sont hostiles à la construction à Cadarache du réacteur ITER

Ils redoutent la sismicité du sous-sol. "Cadarache : le site où il ne faut pas construire ITER." Alors que s'ouvre le round final de la compétition opposant le site de Cadarache (Bouches-du-Rhône), proposé par l'Europe, et celui de Rokkasho-Mura, présenté par le Japon, pour accueillir le réacteur à fusion thermonucléaire ITER, les écologistes français montent au créneau. Le réseau Sortir du nucléaire, revendiquant 650 associations membres, demande "l'annulation du projet de construction" à Cadarache. Motif : la sismicité du sous-sol provençal. Le centre nucléaire de Cadarache, où travaillent 4 300 personnes, est proche de la faille géologique de la moyenne Durance. Le site pressenti pour ITER n'en est distant que de 7 km. Cette cassure de l'écorce terrestre, formée voilà 250 millions d'années, s'étend sur 70 km, entre Peyruis (au nord) et Saint-Paul-lez-Durance (au sud), en passant par Manosque. Ses déplacements, mesurés par les instruments de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), sont minimes : un dixième de millimètre par an en moyenne. Cela ne l'empêche pas d'avoir généré plusieurs séismes destructeurs au cours des cinq cents dernières années. Durant cette période, relève l'IRSN, "la faille de la moyenne Durance a provoqué, en moyenne, un séisme de magnitude 5 à 5,5 par siècle". On trouve les traces des dégâts occasionnés dans les annales en 1509, 1708, 1812 et 1913. Des études de paléosismicité menées par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) ont montré qu'un tremblement de terre plus violent, dont la magnitude avait pu atteindre 6,9, s'était produit entre 11 000 et 28 000 ans avant J.-C. Plus récemment, les mesures ont révélé une sismicité régulière, avec une dizaine de secousses par an dont la plus forte a atteint, en février 1996, une magnitude de 2,9.

**NORMES RÉVISÉES.** Des profils sismiques établis lors de recherches pétrolières ont précisé le tracé de cette fracture. "A l'est de la vallée de la Durance - où est installé le centre nucléaire de Cadarache et où pourrait être construit ITER -, il n'existe pas d'accident -géologique- susceptible de générer un séisme majeur", note l'IRSN. Certains protesteront qu'à une quarantaine de kilomètres un violent séisme a secoué, le 11 juin 1909, la région de Lambesc et de Saint-Cannat, exposée au jeu des failles de Costes et de Trévaresse. Les dommages furent considérables et le bilan humain de 46 victimes. Malgré cela, les sismologues estiment qu'il vaut mieux prendre en compte les effets d'un séisme analogue à celui qui a ravagé Manosque en 1509 et qui serait généré à seulement 7 km d'ITER par la faille de la moyenne Durance, plutôt qu'un tremblement de terre plus violent qui se produirait dans la région de Lambesc. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) juge que la région présente "un risque sismique significatif". Elle a, en avril 2001, estimé que six installations nucléaires anciennes du centre

de Cadarache devaient être "arrêtées pour tenue au séisme insuffisante", selon un calendrier allant jusqu'en 2015. L'une de ces installations, l'atelier de fabrication de combustible mixte uranium-plutonium (MOX), appartenant à la Cogema et datant du début des années 1960, a été fermée en juillet 2003 et son activité transférée vers l'usine Melox de Marcoule (Gard). Pour les autres installations, indique le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui les exploite, un échéancier des arrêts a été fixé : station de traitement des déchets et effluents entre 2004 et 2006 ; parc d'entreposage des déchets radioactifs d'ici à 2006 ; magasin d'entreposage des matières fissiles d'ici à 2009 ; entreposage des déchets Pégase et laboratoire d'examen des combustibles en 2015. Toutes ces installations, indique le CEA, seront remplacées par des unités respectant les normes parasismiques entrées en vigueur au début des années 1980 et revues par l'ASN en 2001. Ces normes s'appliqueront au réacteur ITER. La règle définit "un séisme maximal historiquement vraisemblable" - en l'occurrence celui de Manosque de 1509 - et le majore d'un point sur l'échelle MSK (nom de ses inventeurs, Medvedev, Sponheuer et Karmik), mesurant non pas l'énergie (magnitude), mais les effets d'un séisme. Pour Cadarache, l'indice de "séisme majoré de sûreté" appliqué aux futurs bâtiments est de IX, sur une échelle de XII degrés. Avec la sismicité, les associations antinucléaires espèrent trouver un défaut à la cuirasse d'un réacteur dont ils rejettent le principe, qu'il soit construit à Cadarache ou "à tout autre endroit". A leurs yeux, ITER "est un projet pharaonique dont la faisabilité n'a jamais été démontrée". Son résultat serait d'assécher des crédits de recherche qui pourraient être affectés aux énergies renouvelables. La candidature de Rokkasho-Mura est sous le feu de critiques similaires de la part des antinucléaires japonais. Le choix du site d'ITER interviendra les 19 et 20 décembre à Washington.